



Certiphyto - Renouvellement : Décideur en entreprise non-soumise à agrément



Objectifs

- Maîtriser la réglementation relative aux produits phytopharmaceutiques et à leur utilisation
- Renouveler le Certiphyto catégorie Décideur en entreprise soumise à agrément



Programme

- **Réglementation et sécurité environnementale** : Règlements liés à la pratique professionnelle, responsabilité vis-à-vis des usagers, législation et obligations
- **Santé sécurité de l'applicateur en espace ouvert au public** :
 - Types et dangerosité des risques pour les personnes
 - Situations d'expositions aux dangers
 - Conduite à tenir en cas d'accident liés aux produits phytosanitaires
 - La prévention des risques et les pratiques et aménagements pour limiter l'impact des produits phytosanitaires
- **Réduction de l'usage, méthodes alternatives** :
 - Les techniques alternatives (bio contrôle, résistances naturelles, lutte intégrée ...)
 - Choix et adaptation des produits

Evaluation et mode de validation des acquis



- ✓ Aucune Diplômant
- Certifiant
- Non-certifiant

En fin de formation vous recevrez :

- Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises.
- Un certificat de réalisation



Public concerné

- Agents de collectivité
- Exploitants agricoles

Effectif : Minimum 6 - Maximum 12



Pré-requis

- Aucun

Durée et rythme

7 heures soit 1 jour

Période : Toute l'année

- En semaine Week-end
- En journée En soirée
- Temps plein Temps partiel

Formateur

CREVAT Stéphane, formateur habilité Certiphyto

Modalités pédagogiques & méthodes

- En présentiel A distance
- En salle Synchrone
- Sur chantier Asynchrone

- Apports théoriques en salle
- Les formateurs privilégient les échanges avec les participants et l'individualisation
- Salles de cours équipées de vidéoprojecteurs

Rémunération et financement

Rémunération : Non prévu

Financements :

- **Compte Personnel de Formation (CPF)** : OUI
- **Autre sources de financements possibles en fonction de votre statut.** Contactez-nous.

Tarifs

✓ **Formation + test au CFPPA de Valdoie**

25€/heure pour une inscription individuelle
1300€/jour pour un groupe (min 6 - max 10)

✓ **Formation + test dans vos locaux : frais supplémentaires :**

Déplacement du formateur : 1€ / km
Repas du formateur : 15€ / repas
Nuitée du formateur : 60€ / nuit

✓ **Test seul sans formation (environ 2h) :**

90€/test ou 250€ pour un groupe entre 3 et 10 personnes maximum

Indicateurs de résultats 2022/2023

Taux de satisfaction :

La formation a répondu pleinement aux attentes des participants à **100%**

Taux de certification : 98%

Certiphyto - Renouvellement : Décideur en entreprise non-soumise à agrément

Modalités et délai d'accès

Inscription toute l'année sans délai .

Etapes d'inscription à cette formation :

- 1- Contacter la référente administrative au 03.84.58.49.62 pour obtenir les prochaines dates, le bulletin d'inscription et pour répondre à vos questions.
- 2- Retourner le bulletin d'inscription complété pour obtenir le devis + le contrat de formation (ou la convention si vous êtes une entreprise).
- 3- Finaliser l'inscription en retournant le devis et le contrat/la convention signé/e.



Codes de la formation

- **RS 5655**
- **NSF : 211 et 211R**
- **Formacode : 21006**

Accueil des personnes en situation de handicap

Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec cette formation ou si des aménagements sont possibles ?

Prenez RDV avec la référente handicap du CFPPA qui répondra à vos interrogations.

Référente handicap : PERRIN Nadia - 03.84.58.49.62 - nadia.perrin@educagri.fr



Contact référentes administratives

Administration CFPPA - 03.84.58.49.62
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h
Parking visiteurs sur le parking du gymnase Monceau
Pas de restauration collective
Pas d'hébergement possible

MAJ 18/10/2024



CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
95 Rue de Turenne - 90300 VALDOIE
Tél : 03 84 58 49 62
cfppa.valdoie@educagri.fr
www.cfppavaldoie.fr